



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le **29 JAN. 2025**

ID : 057-245700695-20250121-D2025_05_SI-AR

DECISION 2025-05

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique,

Vu l'attestation en date du 21 janvier 2025 justifiant la dérogation au règlement interne de la commande publique,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Modification de la ventilation de la salle d'immersion de la Maison de la Nature et du Tourisme à Hettange-Grande » est conclu avec la société IDEX, 6 rue Mens à 55002 BAR-LE-DUC, pour un montant de 37 477,44 € H.T. soit un total de 44 972,93 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 21 janvier 2025

Le Président
Michel PAQUET

